

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 octobre à 18h00, le conseil municipal de Saint-Eloy-les-Mines s'est réuni en présentiel en mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le maire le 25 septembre 2025.

Étaient présents :

M. PALERMO Anthony - M^{me} DUBOISSET Jacqueline - M^{me} GIDEL Gwladys - M. GRAND Bernard - M. KRAMARZ Patrice - M^{me} PERRONIN Maryse - M. DURAN Jean - M^{me} HILLERE Maryvonne - M. JEROME Christian - M^{me} SIMONET Catherine - M^{me} CHEVILLARD Marlène - M^{me} ROBIN Nathalie - M^{me} SAINTIGNY Julie - M. BOILOT Cédric - M. JOUHET Christian - M^{me} ROCHE Valérie - M^{me} MERCIER Monique - M^{me} POUMEROL Caroline

Étaient absents – excusés :

M. BEAUSOLEIL Marc (procuration donnée à M^{me} DUBOISSET Jacqueline) - M. LOUIS-FERANDON Jean-Jacques (procuration donnée à M. PALERMO Anthony) - M. LASSAUZET Bruno (procuration donnée à M. BOILOT Cédric) - M^{me} JEAN Pascale (procuration donnée à M^{me} SIMONET Catherine) - M. PEYNOT Alexandre (procuration donnée à M^{me} SAINTIGNY Julie) - M. JAY Clément (procuration donnée à M^{me} MERCIER Monique) - M. AUZEL Jonathan (procuration donnée à M. JOUHET Christian)

Étaient absents :

M^{me} LOURDIN Marie-Christine - M. PERESSE Sébastien

Le quorum est atteint.

Monsieur le Maire, Anthony PALERMO, préside la séance.

M^{me} Julie SAINTIGNY a été élue secrétaire de séance.

DCM2025-05-41 : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT - AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de travaux avait été passé pour des travaux d'assainissement sur les secteurs des HLM Les Chapelles, rue des Boutchous et la STEP du Moulin

Parrot. Dans ce cadre, il convient de prendre en compte les travaux supplémentaires nécessaires à la bonne réalisation du chantier concernant la découverte de tuyaux en amiante qu'il faut retirer pour poursuivre le chantier, l'ajout d'un drain non prévu et d'enrobé supplémentaire.

Il est donc proposé au Conseil municipal la passation de l'avenant suivant, dans le respect de l'enveloppe financière inscrite au budget :

Avenant N°1 au marché COLAS France ETS MONTEIL

Montant initial HT du marché	424 430,36 €
Montant des travaux en plus	+ 22 699,80 €
Montant de l'avenant N°1	+ 22 689,80 €
<i>Soit 5.35% du marché initial</i>	
Nouveau montant HT du marché	447 130,16 €
Nouveau montant TTC du marché	536 556,19 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **de donner son accord pour la passation de cet avenant**
- **de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou ses représentants pour l'exécution des présentes décisions et notamment signer l'avenant au marché de travaux tel qu'indiqué ci-dessus.**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie certifié conforme

Le Maire,



Anthony PALERMO

